



## COMITÉ DES PRODUITS

### Soixante-douzième session

Rome, 26-28 septembre 2018

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES INCIDENCES SUR LES TRAVAUX ET LES ACTIVITÉS DE LA FAO

#### Résumé

La Stratégie de la FAO relative au changement climatique a été approuvée par le Conseil, à sa cent cinquante-sixième session, en avril 2017, au terme d'un processus de consultation mené sur une année, y compris avec les organes directeurs concernés. La FAO est déterminée à accélérer la mise en œuvre de cette stratégie, en particulier dans le cadre du thème biennal 2018-2019 «Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO», de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le présent document donne une vue d'ensemble des effets du changement climatique sur les systèmes alimentaires et agricoles, et fait également le point sur la manière dont la FAO procède à la mise en œuvre des trois résultantes de sa stratégie relative au changement climatique.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Alexander Jones  
Directeur de la Division du climat et de l'environnement  
Tél.: +39 0657052331

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à réduire au maximum l'impact de ses méthodes de travail sur l'environnement et à promouvoir des modes de communication plus respectueux de l'environnement.*

*Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



## **I. Effets du changement climatique sur les systèmes alimentaires et agricoles**

1. Les cultures, les animaux d'élevage et les ressources naturelles sont exposés aux effets du changement climatique. Assurer la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles est essentiel à la réalisation de nombreux objectifs, notamment les objectifs nationaux et mondiaux relatifs au climat, le Programme 2030 pour le développement durable, la Stratégie de la FAO relative au changement climatique et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

### **Les cultures, les animaux d'élevage et les ressources naturelles dans le contexte du changement climatique**

2. Le changement climatique affecte la production agricole et les systèmes alimentaires à travers des modifications progressives, notamment l'élévation des températures et des concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, l'incursion des eaux côtières et l'augmentation de la salinité, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, et les perturbations de l'intensité, de la fréquence et des régimes des précipitations.

3. La production végétale est fortement sensible au climat. Le changement climatique perturbe le rendement, la qualité et la diversité de nombreuses espèces cultivées dans différentes régions. La productivité animale est également affectée par les effets du changement climatique sur la biodiversité, la santé et la reproduction. La composition, la disponibilité, la qualité et le rendement du fourrage et des cultures fourragères sont également touchés.

4. Le changement climatique altère également la distribution, la transmission, la fréquence et la sévérité des organismes nuisibles et des maladies affectant les cultures et les animaux. Certains des effets les plus spectaculaires du changement climatique sur les organismes nuisibles et les maladies des animaux seront sans doute observés chez les arthropodes, tels que les moustiques, les mouches, les tiques, les puces et les phlébotomes, qui sont des vecteurs importants des maladies humaines et animales. À la faveur des modifications de température et d'humidité, ces populations d'organismes nuisibles peuvent gagner de nouvelles zones et exposer les animaux et les humains à des maladies contre lesquelles il n'existe pas d'immunité naturelle. Le changement climatique touche également les ravageurs et les maladies des végétaux à travers la modification des taux de survie et des schémas migratoires, et l'augmentation des taux de reproduction et de développement, ce qui accroît la pression exercée sur les cultures.

5. Les dommages causés aux ressources naturelles et leur amenuisement compromettent les services écosystémiques dont dépend la production agricole. Dans les environnements de production naturels, le sol est une ressource essentielle pour les cultures et le fourrage. Il est cependant menacé d'érosion du fait de l'augmentation prévue des sécheresses et des inondations. De la même façon, de nombreuses régions connaîtront probablement des changements au niveau de la disponibilité en ressources en eau, ce qui affectera la production agricole.

### **Effets du changement climatique sur la sécurité sanitaire des aliments**

6. Le changement climatique perturbe les systèmes de production alimentaire, avec de nombreuses conséquences directes et indirectes sur la sécurité sanitaire des aliments. Il peut conduire à des évolutions des schémas et de la prévalence des dangers pour la sécurité sanitaire des aliments, ce qui nécessiterait une vigilance renforcée afin de permettre une adaptation efficace des contrôles sanitaires aux stades appropriés de la filière alimentaire. Les périodes de sécheresse et la hausse des températures et de l'humidité augmentent le risque de prolifération de moisissures et la contamination des principaux produits alimentaires de base, ainsi qu'en témoigne l'exemple de la présence de mycotoxines dans les céréales. L'exposition à ces métabolites fongiques toxiques à travers la consommation d'aliments contaminés demeure une préoccupation majeure pour la santé humaine dans le monde, qu'aggrave encore le changement climatique.

7. Par ailleurs, l'évolution des maladies végétales et animales pourrait entraîner une utilisation excessive ou à mauvais escient de produits chimiques agricoles, pouvant conduire à des niveaux dangereux de pesticides ou de résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.

8. Les risques pesant sur la sécurité sanitaire des aliments peuvent également provenir de l'évolution de la disponibilité en ressources en eau, sous l'effet du changement climatique. Les problèmes liés à la pénurie d'eau et les conséquences néfastes sur la qualité de l'eau pourraient affecter la sécurité sanitaire des aliments, notamment par le biais de la transmission de contaminants biologiques et chimiques provenant de l'irrigation et de la production d'aliments, ou de la transformation, de la manipulation et de la préparation des denrées alimentaires.

## **II. Comment effectuer la transition vers une agriculture durable et résiliente face au climat**

### **A. Promouvoir des solutions fondées sur les secteurs afin de renforcer les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets**

#### **Cultures**

9. La promotion d'une production végétale durable et résiliente face au climat nécessite des approches, des pratiques, des technologies et des innovations propres au contexte et culturellement adaptées, permettant de lutter contre les incidences directes ou indirectes du changement climatique sur les cultures et la production végétale.

10. Le recensement, le développement et la promotion d'espèces et de variétés cultivées, résilientes et adaptées à un éventail de conditions changeantes et de besoins nouveaux, seront essentiels afin de garantir la durabilité des systèmes de production agricole, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les cultures de base prédominantes présentent une diversité génétique limitée. Il est donc absolument nécessaire de tirer parti de la variabilité génétique et de la biodiversité disponibles et de promouvoir la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les variétés sauvages apparentées à des variétés cultivées et les variétés traditionnelles. À cet égard, les espèces négligées ou sous-utilisées (voir COAG/2018/INF7) sont une source importante de diversité génétique, qui pourrait s'avérer parfaitement adaptée à des environnements défavorables, marginalisés et changeants.

11. L'augmentation du patrimoine génétique permettrait de développer des variétés potentiellement plus résistantes aux facteurs de stress biotique et abiotique, et faciliter l'adaptation des systèmes agricoles sur le long terme. L'une des approches prometteuses est celle de la sélection végétale participative, qui fait intervenir une collaboration entre les agriculteurs et les obtenteurs dans les activités de développement des variétés végétales. La sélection végétale, les pratiques adaptées de lutte contre les organismes nuisibles, ainsi que le suivi et la prévision réguliers des conditions environnementales revêtent une importance capitale pour la prévention des dommages causés aux cultures par les organismes nuisibles et les maladies. Les initiatives visant à promouvoir et à tirer parti d'une plus grande diversité génétique des plantes cultivées doivent être associées à des systèmes efficaces de livraison de semences et de services de vulgarisation.

12. L'adoption de variétés et de pratiques par les agriculteurs nécessitera un appui reposant sur les services de vulgarisation, les parcelles de démonstration, les renseignements sur le rendement, ainsi que l'acceptation par le marché de produits nouveaux ou différents, dans le plus grand nombre de régions agroécologiques possible. Les agriculteurs pourront ainsi utiliser rapidement des semences et du matériel végétal de qualité de variétés adaptées.

## **Animaux d'élevage**

13. Les systèmes d'élevage représentent un atout précieux pour les moyens d'existence, offrant une source d'aliments et de revenus, et servant de filet de sécurité indispensable en temps de crise. Ces systèmes sont également responsables d'émissions importantes de gaz à effet de serre (GES), engendrées par la production d'aliments pour animaux, la fermentation entérique, les déchets d'origine animale et les changements d'affectation des terres. La production animale offre des solutions bénéfiques à toutes les parties, et permet de renforcer la sécurité alimentaire, d'améliorer les perspectives économiques des éleveurs et de diminuer les effets du changement climatique. Une action dans ce secteur exige de mettre à profit la biodiversité animale ainsi que des financements et des investissements additionnels, afin de faciliter la transition vers des approches intelligentes face au climat.

14. Il existe de nombreuses possibilités de réduire les émissions imputables à la production animale. Les politiques en faveur de l'évolution des pratiques de gestion participeront dans une large mesure à accroître la résilience et à améliorer la gestion du carbone et de l'azote dans les systèmes d'élevage, tout en contribuant à la sécurité alimentaire par l'augmentation de la production de nourriture.

15. Les émissions et l'intensité des émissions peuvent être réduites grâce à l'amélioration de la productivité, notamment en améliorant les aliments, la génétique, la santé et l'élevage des animaux. Une meilleure gestion des pâturages offre un potentiel intéressant de piégeage du dioxyde de carbone atmosphérique dans le sol, dans des systèmes durables et intégrés incluant les animaux d'élevage. De telles mesures augmentent la productivité des sols et des animaux, et améliorent la biodiversité et la rétention d'eau. Il est également possible de réduire les émissions grâce à une meilleure intégration de l'élevage à la bioéconomie circulaire, en mettant l'accent sur la diminution des pertes et du gaspillage tout au long de la chaîne de valeur. Les émissions de GES provenant des systèmes alimentaires peuvent, quant à elles, être diminuées en nourrissant les animaux de produits dérivés non consommables par les hommes, ainsi qu'en recyclant et en récupérant des nutriments et de l'énergie à partir des déchets d'origine animale.

## **Ressources naturelles**

16. Les ressources naturelles constituent la base de la production agricole durable et résiliente face au climat. Les pratiques agricoles affectent cependant directement les ressources, les écosystèmes et les paysages naturels. Des systèmes alimentaires et agricoles durables ne sont donc possibles que par le biais d'une approche qui prenne en considération la conservation et l'utilisation efficaces des ressources naturelles, favorisant ainsi une plus grande résilience face au changement climatique.

17. Afin de prévenir l'érosion des sols par exemple, les agriculteurs doivent être encouragés à les maintenir en permanence sous couvert végétal, de préférence en utilisant des cultures et des espèces vivrières ou des plantes contribuant à l'amélioration de la fertilité du sol. Face à la pénurie d'eau, des technologies de production végétale telles que les plates-bandes surélevées, le paillis, le greffage et l'irrigation au goutte-à-goutte doivent être encouragées. Les systèmes de cultures protégées offrent d'importantes possibilités de conservation de l'eau et des nutriments et de lutte contre les organismes nuisibles et les maladies, et conviennent à la fois aux zones rurales et périurbaines.

18. La FAO apporte des solutions pour soutenir ses États Membres dans la lutte contre l'érosion des sols et la pénurie d'eau, y compris par l'intermédiaire du Partenariat mondial sur les sols et de l'Initiative mondiale sur la pénurie d'eau. Ces solutions doivent être complétées par des mesures ciblant une utilisation durable des ressources naturelles dans l'ensemble du système alimentaire.

## **B. Promouvoir des approches transformatives et intégrées afin de parvenir à une agriculture durable**

19. Il est urgent de promouvoir une transformation radicale de la façon dont les aliments sont cultivés, produits, transformés, distribués et consommés. L'adoption d'une perspective intégrée des systèmes alimentaires dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets est donc essentielle afin d'assurer la sécurité alimentaire de tous, en particulier des groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et d'autres communautés vivant dans des environnements fragiles.

### **III. Mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique**

20. La Stratégie de la FAO relative au changement climatique oriente les activités menées par l'Organisation pour obtenir trois résultantes qui se renforcent mutuellement. La première est centrée sur le renforcement des capacités des États Membres, tandis que la deuxième est consacrée à l'intégration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des secteurs agricoles au programme international concernant le changement climatique. La réalisation des deux premières résultantes est sous-tendue par la troisième, qui a pour objectif de renforcer la coordination et l'exécution des travaux de la FAO en matière de changement climatique.

#### **Résultante 1: Les capacités des États Membres dans le domaine du changement climatique sont renforcées, sous la direction de la FAO dans son rôle de fournisseur de savoirs et de compétences techniques.**

##### **Améliorer les connaissances des pays et l'appui technique qui leur est fourni en ce qui concerne les approches d'agriculture intelligente face au climat**

21. La FAO encourage l'agriculture intelligente face au climat, qui est une approche centrée sur les agriculteurs et visant à faciliter la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus productifs, plus durables, plus résilients et qui tiennent mieux compte du climat. Elle vise la réalisation de trois objectifs principaux: relever de manière durable la productivité et les revenus de l'agriculture; adapter et renforcer la résilience au changement climatique et, là où c'est possible, réduire et/ou éliminer les émissions de gaz à effet de serre. La deuxième édition du Guide de référence de l'agriculture intelligente face au climat a été lancée lors de la COP23, en novembre 2017. Du matériel didactique supplémentaire est en cours d'élaboration en vue de faciliter l'utilisation et la mise en application par les pays des outils et des ressources fournis. La FAO travaille actuellement en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD) en vue de renforcer les capacités de son personnel à intégrer l'agriculture intelligente face au climat dans le portefeuille de la BAfD. La FAO a par ailleurs dispensé une formation sur l'agriculture intelligente face au climat à plusieurs pays africains afin de les aider à réaliser leurs ambitions en matière de contributions déterminées au niveau national. Elle a également encouragé l'agriculture intelligente face au climat par le biais du Dialogue de Talanoa organisé lors des réunions des organes subsidiaires, à Bonn. Enfin, en tant que membre de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques, elle a partagé des données d'expériences en matière d'agriculture intelligente face au climat dans différentes enceintes.

##### **Aider les pays à concrétiser leurs CDN et leurs PNA**

22. Les contributions déterminées au niveau national (CDN) définissent les engagements des pays envers les initiatives en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Les interventions dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture tiennent une place importante dans l'ensemble des contributions déterminées au niveau national, en particulier celles des pays en développement. Pourtant, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre ces engagements, les autorités agricoles de nombreux pays ne sont pas suffisamment intégrées dans les processus de gouvernance relative au

changement climatique. De nombreux pays pauvres et vulnérables présentent des capacités limitées à s'adapter au changement climatique qui augmentent leur vulnérabilité à de tels changements. La FAO s'emploie à fournir un appui aux autorités agricoles afin de remédier à cette situation, y compris en améliorant la coordination institutionnelle avec les autres secteurs pertinents, notamment ceux de l'environnement, de l'énergie, du commerce, des transports et de l'industrie.

23. La FAO a pour objectif d'aider plus de 40 pays au cours de l'exercice biennal 2018-2019 à mettre en œuvre ou affiner les composantes de leurs CDN ayant trait au secteur agricole. À la suite de la publication de sa première analyse régionale détaillée des contributions de l'Afrique de l'Est en 2017, la FAO procédera à d'autres analyses régionales des CDN. L'Organisation met actuellement au point une plateforme de soutien à la mise en œuvre des CDN et de facilitation du partage des connaissances et des informations entre les parties prenantes concernées. Elle continuera de faciliter la participation des membres du Groupe de travail thématique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des terres sous l'égide du Partenariat sur les CDN, lequel a été lancé en 2017 et compte actuellement une vingtaine de pays participants actifs. Le Groupe de travail apporte son soutien aux autorités agricoles pour la mise en œuvre des CDN dans les secteurs de l'agriculture, en recueillant et en diffusant des pratiques optimales, des exemples de réussite et des expériences acquises, grâce à une approche d'apprentissage entre pairs. Dans ce contexte, l'Organisation contribue également à l'engagement général des pays envers le Partenariat sur les contributions déterminées au niveau national, en les aidant à planifier la mise en œuvre de leurs CDN et en effectuant le suivi des progrès réalisés.

24. La FAO apporte actuellement son aide à 11 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine dans le cadre du programme coordonné conjointement par la FAO et le PNUD, *Intégrer l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation (PNA-Ag)*, visant à recenser et à intégrer les mesures d'adaptation au changement climatique aux processus pertinents de planification et de budgétisation nationaux. Cette intégration contribuera au renforcement des capacités et des processus institutionnels permettant de rendre opérationnelles les stratégies de lutte contre le changement climatique dans les secteurs de l'agriculture. L'Organisation facilitera également la création de partenariats plus forts entre les ministères de l'agriculture, de l'environnement, de la planification et des finances, et d'autres partenaires nationaux. Le programme PNA-Ag contribue à la formulation des PNA et à la réalisation des objectifs des pays partenaires en matière de contributions déterminées au niveau national (CDN), et des Objectifs de développement durable (ODD). LA FAO vise à poursuivre et à intensifier son appui au cours de la période 2018-2019, dans le contexte des fonds consacrés aux activités préparatoires du Fonds vert pour le climat.

### **Aider les pays à intégrer la sécurité alimentaire, les secteurs agricoles et le changement climatique dans leurs politiques nationales**

25. La FAO a fourni des orientations aux pays concernant l'intégration des facteurs climatiques dans les politiques, les stratégies, les programmes et les projets, en cohérence avec les priorités nationales et les actions des autres ministères, notamment: a) la formulation et la mise en œuvre des CDN de manière à impliquer les représentants de tous les secteurs pertinents dans le processus de planification et afin de combler l'écart entre les processus de planification agricole et environnementale; b) la fourniture aux pays d'un appui technique et d'une aide au renforcement des capacités en matière d'élaboration et de mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation (PNA) et des Mesures d'atténuation adaptées aux pays, dans le cadre des programmes PNA-Ag et MICCA, ainsi que pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe dans le secteur de l'agriculture.

## **Faciliter l'accès des pays au financement des activités relatives au climat**

26. La FAO accompagne les pays dans leurs efforts visant à augmenter les investissements en faveur du climat dans les secteurs de l'agriculture, en les aidant à accéder aux ressources du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ainsi qu'à d'autres sources de financements provenant de la Commission européenne, de banques multilatérales de développement et de partenaires bilatéraux. Entre 2007 et 2017, la valeur totale du financement des activités relatives au climat dans le portefeuille de projets de la FAO financés par le FEM représentait 424 millions d'USD, dont 33 projets (21 pour cent de la valeur du portefeuille) portaient sur l'adaptation au changement climatique pour un financement de 157 millions d'USD. 267 millions d'USD étaient consacrés à l'atténuation du changement climatique dans le cadre de projets multisectoriels, tandis qu'un pour cent du portefeuille de projets était axé uniquement sur l'atténuation du changement climatique. La FAO aide les pays de toutes les régions à élaborer et à exécuter des projets techniquement viables qui contribuent à la réalisation du type de transformation radicale attendue par le Fonds vert pour le climat. Enfin, elle apporte son soutien en tant que partenaire d'exécution dans le cadre du programme d'appui à la préparation du Fonds vert pour le climat.

## **Résultante 2: La sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture, les forêts et la pêche sont mieux intégrées au programme international concernant le changement climatique, grâce à un engagement accru de la FAO.**

### **Faire en sorte que les thématiques de la sécurité alimentaire et des systèmes agricoles reçoivent l'attention qu'elles méritent dans les enceintes internationales**

27. La FAO s'est engagée activement dans le programme international concernant le changement climatique au titre de la CCNUCC, en apportant son appui aux pays à la fois dans le contexte des négociations et en dehors. Cette activité contribue à assurer que les systèmes alimentaires et agricoles soient inscrits au nombre des priorités mondiales dans le cadre du programme international concernant le changement climatique. L'Organisation mène des négociations sur différents axes et apporte son soutien aux pays dans le cadre des sessions et en dehors, concernant les questions relatives aux secteurs agricoles, notamment l'atténuation, l'adaptation, la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement, le renforcement des capacités, les finances et la parité hommes-femmes. Elle s'est engagée activement dans ce domaine et continuera à jouer un rôle déterminant à la COP24, du fait de la pertinence de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et des priorités de la présidence polonaise qui comprennent les forêts, les sols et la transition vers une économie verte. La FAO collabore avec les gouvernements aussi bien que les acteurs non étatiques, y compris par l'intermédiaire du Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale en faveur du climat, du Comité de Paris sur le renforcement des capacités et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

### **Contribuer à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture**

28. La décision relative à l'adoption de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture lors de la COP23 a marqué une étape de la reconnaissance de l'importance des secteurs agricoles dans l'action en faveur du climat. Préalablement à la session de la CCNUCC à Bonn (Allemagne), en mai 2018, la FAO a organisé un Dialogue à l'intention des négociateurs du secteur de l'agriculture qui a eu lieu les 8 et 9 mars 2018 à Koronivia, afin de les préparer aux négociations officielles. Suite à la demande des pays, la FAO analyse actuellement les propositions formulées par les diverses parties prenantes relatives à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, et présentera les résultats de cette analyse à la COP24 afin d'aider les pays à mettre en œuvre cette action. En collaboration avec les autres organismes du système des Nations Unies ayant leur siège à Rome (FIDA et PAM, par exemple) la FAO a organisé deux manifestations ayant trait à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et au financement des activités relatives au climat, lors de la session de la CCNUCC, qui a eu lieu en mai, à Bonn. Les deux manifestations ont attiré plus de 130 personnes, dont des négociateurs, des organismes des Nations Unies et des représentants de la jeunesse, et ont contribué à

faire avancer les discussions au sujet du contenu de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture.

29. La FAO a soumis ses [avis](#) concernant les six éléments ci-après de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, et a expliqué comment cette action pourrait contribuer, grâce à son expertise et à sa force unique, à la mise en œuvre de ces éléments:

- a) Modalités de mise en œuvre des résultantes des cinq ateliers de travail organisés dans le cadre de sessions sur les problèmes liés à l'agriculture et à d'autres sujets qui pourraient découler de cet exercice.
- b) Méthodes et approches pour évaluer l'adaptation, les avantages conjoints de l'adaptation et la résilience.
- c) Augmentation de la quantité de carbone stockée dans le sol et amélioration de la santé et de la fertilité des sols, au niveau des pâturages, des terres cultivées et des systèmes intégrés, y compris de gestion de l'eau.
- d) Amélioration de l'utilisation des nutriments et de la gestion des effluents d'élevage, pour des systèmes agricoles plus durables et plus résilients.
- e) Amélioration des systèmes de gestion de l'élevage.
- f) Dimensions socioéconomique et alimentaire du changement climatique dans le secteur de l'agriculture.

### **Faire mieux connaître les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre du financement international des activités relatives au climat**

30. La FAO s'engage activement auprès des organismes de financement pertinents afin de souligner l'importance des secteurs agricoles pour assurer un développement durable et la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

31. En 2018-2019, les ressources affectées au financement des activités liées au climat et à l'environnement augmenteront, du fait du renforcement de l'engagement stratégique conclu avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat (GCF), et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux fournisseurs de ressources. Le partenariat entre la FAO et le FEM continuera à se développer avec le lancement du FEM-7, renforcé par l'intégration de l'unité FEM de la FAO à la Division du climat et de l'environnement. La programmation du FEM-7 a pour objet d'appuyer la transformation des systèmes clés et d'optimiser les effets. La FAO collabore étroitement avec le Secrétariat du Fonds vert pour le climat et d'autres parties prenantes afin de fournir des apports techniques et de sensibiliser à l'importance des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture dans les décisions ayant trait au financement international des activités relatives au climat, ainsi que renforcer les connaissances dans ce domaine. La FAO se prépare également à appuyer jusqu'à dix entités en accès direct pour mettre en place des projets de haute qualité dans les secteurs de l'agriculture, qui seront lancés en 2018.

32. Le secteur privé représente une source importante de financement pour les activités relatives au climat. La FAO adopte un rôle plus actif en matière de collaboration et d'orientation des flux de capitaux vers des investissements agricoles liés au climat.



### **Résultante 3: Renforcer la coordination et améliorer l'exécution des activités de la FAO ayant trait au changement climatique.**

33. Le changement climatique est pris en compte dans les cinq Programmes stratégiques de la FAO, qui orientent les travaux des unités de l'Organisation. L'importance du changement climatique a été renforcée par l'approbation par le Conseil de la FAO du thème biennal 2018-2019 «Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO».

34. La FAO continue de faciliter l'échange des connaissances et de l'expertise entre pairs, dans le cadre du Réseau technique sur le changement climatique, par le biais de mises à jour régulières par courrier électronique, de sessions du Cercle d'études sur les changements climatiques organisées deux fois par semaine, de webinaires sur les développements au niveau international, d'opportunités d'examen par les pairs et d'évocation de nouveaux thèmes importants, ainsi que de réunions annuelles proprement dites avec les principaux points focaux régionaux de la FAO. Le Réseau technique sur le changement climatique est également utilisé au sein de la FAO pour la consultation et l'examen par des pairs de documents et de produits axés sur les connaissances, relatifs au changement climatique. Il assure la diffusion et l'échange efficaces d'expériences ayant trait au changement climatique dans le secteur de l'agriculture, à l'échelle de toute l'Organisation. Le Réseau technique sur le changement climatique est lié à d'autres réseaux techniques tels que les réseaux techniques sur l'eau, les terres et les régimes fonciers, en vue de renforcer le partage et l'intégration des connaissances en rapport avec le domaine thématique.

35. La FAO a renforcé sa coordination interne afin de mieux aider les pays à mener leurs négociations relatives au climat, au titre de la CCNUCC. Cette démarche comprend également la coordination de la participation de la FAO aux activités et aux initiatives relatives au Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale en faveur du climat, dont le Cadre mondial d'action pour faire face à la pénurie d'eau dans l'agriculture dans le contexte du changement climatique. Par ailleurs, la FAO dirige, par l'intermédiaire d'un partenariat avec Google, l'élaboration de l'outil digital Collect Earth, qui permet la collecte de données par le biais de Google Earth, et donne la possibilité aux États Membres d'évaluer l'utilisation des terres et la déforestation, et de quantifier les effets sur l'environnement.

36. Le renforcement de la collaboration avec les organisations ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale est facilité par des activités conjointes ayant trait au changement climatique, notamment le groupe de travail informel sur le changement climatique des organisations ayant leur siège à Rome, et la coopération sur la préparation et la participation aux réunions et forums internationaux pertinents. La FAO, le PAM et le FIDA ont conjointement sollicité l'autorisation d'organiser une manifestation parallèle sur le renforcement du lien existant entre le changement climatique et la sécurité alimentaire, en marge de la quarante-cinquième session du CSA.

#### **Voie à suivre**

37. La FAO poursuivra la mise en œuvre de son Plan d'action visant à parvenir aux trois résultantes de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique. Elle travaillera sans relâche au renforcement de la coordination interne de l'Organisation et fera son possible pour renforcer les capacités de ses États Membres. Ces objectifs pourront être atteints par l'intermédiaire des activités menées actuellement par la FAO, et à travers son engagement dans les tribunes internationales telles que la COP24 et la CCNUCC qui auront lieu en décembre, le Sommet sur le climat qui se tiendra en 2019 à l'instigation du Secrétaire général de l'ONU, et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui aura lieu en 2019.